

# Appel à candidature : groupe Actions Promotion

---

## L'ORGANISATION

**Représentation géographique :** chaque région est représentée par un-e titulaire et un-e suppléante

### Calendrier et planning :

- Chaque mois de septembre à juillet le groupe se retrouve à Paris, dans des salles potentiellement différentes selon leurs disponibilités, à Auch en octobre, à La Rochelle en juillet, à Cannes à l'issue des Rencontres nationales Art et Essai en mai, et dans un cinéma tournant en mars.
- Les dates sont planifiées et connues en fin de saison précédente.

### Programme des sessions :

- Le programme prévoit le visionnement de 5/6 films en présentiel (+2/3 films en lien ou en DCP via une circulation), pour un maximum de 9/10 films par sessions selon le calendrier des sorties
- Les projections sont suivies d'un repas organisé et pris en charge par l'AFCAE ainsi qu'une réunion à l'issue du déjeuner, afin de débattre de la qualité du film et de l'opportunité de lui accorder un soutien.

### Défraiements :

- Pour les titulaires, l'aller/retour en train seconde classe est entièrement pris en charge par l'AFCAE. D'autres options – notamment voiture et avion – sont possibles sur la base d'un billet de train seconde classe.
- Pour les titulaires, l'AFCAE prend en charge une partie de l'hébergement (sur présentation d'un justificatif), par un forfait de 70€ par nuit, sachant qu'une nuit est nécessaire pour les sessions du groupe Actions Promotion.
- En cas d'absence du titulaire, le-la suppléant-e est remboursé-e sur la même base que proposé au ou à la titulaire.
- L'AFCAE prend en charge l'intégralité du transport et l'hébergement sur base d'un forfait pour titulaire et suppléant-e à raison de 2 sessions par an (septembre et mars). La session de Cannes est également ouverte à l'ensemble du groupe, mais ne fait pas l'objet d'un défraiement de l'hébergement et du transport.

## LES ENJEUX

- Autour de 45 films sont soutenus chaque année.
- Les accompagnements peuvent prendre diverses formes (newsletters, édition de documents, tournées de réalisateur·rices, nouvelles formes à proposer ensemble...).
- Il est nécessaire de veiller à l'équilibre des soutiens, en englobant la diversité de l'Art et Essai (1<sup>er</sup> film, auteur·rices confirmé·es, films novateurs, documentaires, découvertes, films attendus, ...). Une attention particulière est également portée à la représentativité des distributeurs.
- Le programme des sessions est établi par les responsables du groupe ainsi que du coordinateur du groupe et du délégué général de l'AFCAE, parmi les films proposés par les distributeurs sans s'interdire d'aller au-devant de ces derniers.
- Le groupe Actions Promotion est un groupe dont la position est stratégique au sein de l'AFCAE et de la filière cinématographique en générale, les membres doivent donc

en endosser la responsabilité collectivement et œuvrer pour l'intérêt général des adhérent·es de l'association.

- Les soutiens doivent permettre :
  - de visibiliser des films afin d'inciter les salles adhérentes à les programmer.
  - de faciliter le dialogue avec les distributeur et l'accès aux films pour les salles adhérentes.
  - de s'inscrire dans la filière indépendante du cinéma en tissant des liens et partenariats avec les distributeurs.

## **LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES**

- Assurer systématiquement la représentation de son territoire à chaque session par une bonne coordination du binôme : quand le/la titulaire ne peut pas venir aux sessions, il/elle est remplacé·e par son/sa suppléant·e.
- Respect des horaires des sessions afin de participer dans son intégralité aux projections et débats sur les films.
- S'engager à participer activement aux débats sur les films avec prise de parole nécessaire tout en respectant celle de toutes et tous.
- Accompagner les films soutenus sur son territoire : envoi des programmes de sessions et les retours sur les films soutenus. Incitation à la programmation dans les visionnements territoriaux.
- De façon tournante, rédaction de quelques lignes sur films soutenus.
- Lors des délibérations, les avis exprimés sur les films doivent rester anonymes et les membres s'engagent à la confidentialité des échanges au sein du groupe.

---

### **Formulaire de candidature :**

Vous êtes exploitant·e et/ou programmateur·rice, engagé·e et cinéphile, vous souhaitez prendre part de manière bénévole à la vie de l'AFCAE et être le/la représentant·e du groupe Actions Promotion des salles de votre territoire, vous pouvez candidater pour intégrer le groupe.

Merci de nous transmettre ce formulaire ainsi que votre C.V. à [pierre.nicolas@art-et-essai.org](mailto:pierre.nicolas@art-et-essai.org)

NOM :

PRÉNOM :

NOM DE LA STRUCTURE :

RÔLE DANS LA STRUCTURE :

STATUT DU CINÉMA (associatif / privé / public) :

NOMBRE DE SALLES :

PROGRAMMATION (via un programmateur, une entente ou en direct) :

CATÉGORIE (A/B/C/D/E) :

POURCENTAGE DE SÉANCES ART ET ESSAI A L'ANNÉE :

RÉGION REPRÉSENTÉE :

ENGAGEMENT DANS UNE ASSOCIATION RÉGIONALE : Si oui, laquelle :

TEXTE LIBRE DE PRÉSENTATION/MOTIVATION : (entre 5 et 10 lignes)